



Athymis Trendsetters Europe

Rapport Annuel de Gestion

31 décembre 2023

Politique de Gestion du fonds

Scénario d'investissement

L'année 2023 s'est achevée par un rebond marqué pour les marchés d'actions et d'obligations. Aux USA, le S&P 500 s'est octroyé une hausse de 24.2%, alors que l'Europe Stoxx 600 NR gagnait 15.8% et le MSCI Emergents 7%. La Chine a été à la peine en 2023 avec notamment un indice Hang Seng en baisse de 14% sur l'année. Les bons chiffres de désinflation constatés aux USA et en Europe ont permis une détente marquée des taux longs, avec un 10 ans US repassant sous les 4%, alors que le Bund allemand franchissait aussi à la baisse les 2%. La FED, lors de son dernier comité de politique monétaire, a laissé entendre que des baisses de taux étaient envisagées pour 2024. Au regard de chiffres résilients de la part des consommateurs américains et européens, le scénario d'un atterrissage en douceur de l'économie mondiale reste à ce stade le plus plausible aux yeux des investisseurs. Cependant, un certain attentisme demeure en raison d'une économie chinoise toujours au ralenti, et de tensions géopolitiques toujours persistantes en Europe, au Moyen Orient et en Asie.

La détente constatée sur les contraintes de logistiques, de composants électroniques, de ressources humaines et de matières premières a fait refluer les fortes tensions inflationnistes constatées en 2022. Les CPI qui avaient atteint des niveaux record de 11.5% dans l'Union européenne et de 9.1% aux USA en 2022 ont ainsi considérablement baissé pour revenir vers des niveaux proches de 3% aux USA et de 4% en Europe. Sur l'année, le pétrole a baissé de près de 10%, ce qui aura eu également un effet favorable sur les prix.

Cependant, la volatilité est restée très forte l'an dernier puisque le 10 ans US, quasiment stable sur l'année à 3.85% aura connu un pic à 5% le 19 octobre dernier. En effet, la FED aura tenu un discours restrictif sur les taux jusqu'en novembre avant de reconnaître une franche amélioration dans la désinflation. Le rallye sur les taux souverains s'est d'ailleurs élargi au marché de dettes d'entreprises, avec un net resserrement des spreads de crédit en novembre et décembre. Cette forte volatilité sur l'obligataire s'est reportée sur les marchés d'actions durant l'année.

Les marchés d'actions américains, après un début d'année défavorable par rapport à l'Europe, ont connu une vive accélération, portés par une très bonne résilience économique et un Nasdaq euphorique en hausse de 44,7%, dynamisé notamment par la frénésie autour de la thématique de l'intelligence artificielle. Après un premier trimestre très favorable aux valeurs de croissance en Europe, portée notamment par le secteur du luxe, et l'anticipation d'une reprise chinoise vigoureuse post covid, la dynamique s'est inversée, avec un retour très prononcé des secteurs « value » durant le deuxième et le troisième trimestre. Les mois de novembre et décembre ont connu un fort rebond, avec une forte contribution des secteurs cycliques et de la technologie. Les indices actions des pays émergents ont rebondi plus timidement, la Chine restant en territoire négatif, alors que le Brésil et l'Inde apparaissent comme les bons élèves parmi les émergents.

Sur le front des changes, l'euro s'est apprécié de 2,3% contre dollar US sur l'année, à la faveur notamment de la forte détente des taux longs aux USA en fin d'année. Le contexte géopolitique tendu en Europe, au Moyen Orient et à Taiwan demeure une variable d'ajustement importante, indépendamment également des données macro-économiques.

Politique d'investissement

Au premier trimestre de 2023, à la faveur d'une réouverture plus rapide qu'anticipé en Chine, de chiffres résilients sur la croissance européenne, et de données réconfortantes sur la désinflation mondiale, l'aversion au risque a diminué. Nous avons maintenu durant ce premier trimestre une pondération actions proche de 95% en favorisant majoritairement une surpondération sur le secteur du luxe, avec LVMH, Richemont et Ferrari. Ces trois sociétés ont représenté près de 12% du fonds. D'autre-part nous avons intégré SAP et renforcé Schneider Electric dans notre sélection en raison de leurs très bons positionnements respectifs sur les thématiques du cloud et de l'efficacité énergétique. A l'inverse, nous avons préféré vendre notre investissement sur Worldline, la concurrence s'intensifiant et le management semblant vague sur ses objectifs. D'autre-part, nous avons pris des bénéfices sur Danone, après un rerating de 20% de la société.

Le deuxième trimestre a marqué un tournant dans les perspectives macro-économiques et financières, avec la révision à la baisse de la croissance chinoise, les révisions à la hausse sur les perspectives de taux aux USA et en Europe, ainsi que les risques potentiels liés à la faillite de Silicon Valley Bank. Nous avons maintenu notre exposition sur la partie actions mais avons allégé notre position sur les sociétés exposées à la Chine et au luxe. Ainsi nous avons soldé notre ligne de L'Oréal qui continue à se traiter avec une prime de valorisation très élevée, et nous avons réduit LVMH de moitié. Le secteur des biens de consommation courante a ainsi été allégé, alors même que des tensions sur les taux sont négatives pour ce secteur.

Lors du troisième trimestre, nous avons globalement souffert de notre surpondération sur les fonds « croissance » en raison de la hausse des taux liés à des chiffres d'inflation jugés toujours trop élevés par les banquiers centraux. Le secteur de la santé a été allégé, avec la sortie de Lonza. A l'inverse nous avons intégré deux sociétés « value » et de taille moyenne dans le fonds : Pirelli et De Longhi. Indépendamment de leurs faibles sensibilités à la hausse des taux, ces sociétés ont un très bon niveau de rentabilité, un bon bilan et des valorisations très abordables. D'autre-part, nous avons eu une gestion active sur la technologie en adaptant à la hausse et à la baisse nos pondérations sur STM et ASML.

Durant le dernier trimestre de l'année, nous nous sommes laissé porter par le très fort rebond des marchés actions, suscité par la franche détente obligataire. Notre exposition actions a été portée à 97% en moyenne. Nous avons intégré Thalès dans nos convictions, la société est portée par plusieurs mégatendances et dispose de très fortes barrières à l'entrée pour une valorisation abordable. Dans la même logique, nous avons renforcé le compartiment innovation du fonds avec Alcon et Siemens Healthineers. De plus St Gobain et Biomérieux ont été renforcés. A l'inverse, nous avons pris des bénéfices sur Ferrari et SAP, ces entreprises ayant fait un parcours extraordinaire, et disposant de peu de potentiel de revalorisation à court terme.

Perspectives

Après une année 2023 portée par le rebond des marchés actions et obligataires, l'année 2024 s'inscrit dans un contexte de normalisation de l'inflation et d'atterrissage en douceur de l'économie mondiale. La résilience des consommateurs semble solide avec un marché de l'emploi toujours soutenu, alors que les PMI dans l'industrie devraient bénéficier de l'investissement public, et d'un effet de restockage. Ce scénario devrait être à nouveau plutôt favorable aux marchés d'actions et de taux. Cependant, les tensions géopolitiques au Moyen Orient, en Ukraine, et autour de Taiwan appellent à

une certaine vigilance au regard des impacts potentiels qu'elles peuvent créer sur l'activité économique ou indirectement sur le prix du pétrole et de l'inflation. De plus, de nombreuses élections politiques, notamment aux USA, pourraient impacter certains secteurs d'activité. Enfin, l'économie chinoise pourrait servir de variable d'ajustement à la hausse ou la baisse pour la croissance mondiale. Dans ce contexte, la meilleure posture à adopter afin de gérer cette situation reste nous semble-t-il le stock-picking. Nous allons ainsi redoubler nos efforts en termes de sélectivité dans le choix de nos supports actions et des obligations. Les barrières à l'entrée, l'innovation, l'exécution opérationnelle et l'agilité restent plus que jamais au cœur de nos priorités pour nos choix d'investissement. Nous serons extrêmement vigilants quant à la qualité des entreprises détenues, à leurs valorisations et à leur capacité d'adaptation.

Performances de l'OPC

Vous trouverez les performances des différentes parts dans le tableau ci-dessous :

Part du fonds	Code Isin	Performance 2023
Athymis Trendsetters Europe P	FR0013196722	10.76 %
Athymis Trendsetters Europe I	FR0013196748	11.87 %

L'indice de référence du fonds affiche une performance de 15.81 % en 2023

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC

Indication sur les mouvements intervenus et les instruments financiers détenus en portefeuille.

Le fonds Athymis Millennial Europe n'investit pas dans les autres fonds du groupe.

Méthode du calcul du risque global

Athymis utilise la méthode de calcul de l'engagement (linéaire).

Information relatives aux instruments financiers du groupe

Outre les frais de gestion du fonds, une commission de mouvement de 0.60% est appliquée.

Renvoi au compte rendu relatif au frais d'intermédiation

N/A

Renvoi au site internet pour précisions concernant la politique de sélection et d'évaluation des entités qui fournissent des services (sélection des intermédiaires).

La procédure de sélection des intermédiaires est disponible sur demande auprès d'Athymis Gestion ou sur le site de la société de gestion : <https://athymis.fr/directive-mif/>

Politique rémunération de la société de gestion :

ATHYMIS GESTION n'atteignant pas les seuils de 50 salariés ou de 1,25 milliards d'euros d'actifs sous gestion, la société de gestion n'est pas tenue de mettre en place un comité de rémunération. La politique de rémunération est déterminée par Stéphane Toullieux, Président Directeur Général, Dirigeant RCCI.

La politique mise en place et appliquée par Stéphane Toullieux, Président Directeur Général, Dirigeant RCCI, s'applique à l'ensemble des collaborateurs de la société, en charge :

- de la gestion des actifs ;
- des fonctions support ;
- des fonctions commerciales.

- Fonctions commerciales : Nouveaux clients et nouveaux encours clients générés, rétention des clients existants, contribution aux initiatives commerciales, de marketing et de marketing digital, retours clients
- Fonctions de gestion : Génération d'idées et pertinence de ces idées, qualité de la recherche, contribution commerciale, contribution aux publications.

Note : Les gérants ne peuvent en aucun cas prétendre à une quote-part des rémunérations commissions de surperformance générées par les fonds. Les commissions de performances sont en effet intégrées dans la rentabilité brute de l'entreprise et réparties suivant les critères développés supra. Il est en effet entendu que les dites rémunérations variables sont générées par un effort commun : performances des fonds, levée de capitaux, qualité des prestations des fonctions support.

- Fonctions support : qualité du service clients, qualité des prestations internes, qualité des contrôles, limitation des erreurs, initiatives aux services des clients et de la conformité

La procédure complète est disponible sur le site internet d'Athymis Gestion : <https://athymis.fr/directive-mif/>

La société de gestion applique le principe de la proportionnalité pour la rémunération de ses salariés.

Il ressort que le montant total des rémunérations brutes pour l'exercice 2023 ayant débuté le 01 janvier 2023 et s'étant clôturé le 31 décembre 2023 du personnel d'Athymis ressort à 520k euros dont 57k de rémunération variable. Ces montants concernent 6 bénéficiaires présents du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: Athymis Trendsetters Europe
Identifiant d'entité juridique : 969500W2NT17784CHL85

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?



Oui



Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____%

dans des activités qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables.

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le fonds tient compte du risque de durabilité et des caractéristiques ESG dans le cadre de son processus de sélection. À cet égard, le fonds favorise les caractéristiques environnementales et/ou sociales telles que définies à l'article 8(1) du Règlement SFDR.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pour l'évaluation, des domaines tels que la stratégie d'entreprise, la gouvernance d'entreprise, l'empreinte environnementale et le comportement social d'une société sont pris en compte. Plus précisément, nous recherchons des entreprises qui se comportent de manière durable avec leurs parties prenantes.

En ce qui concerne l'Environnement, des domaines tels que les émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'eau et d'énergie sont contrôlés.

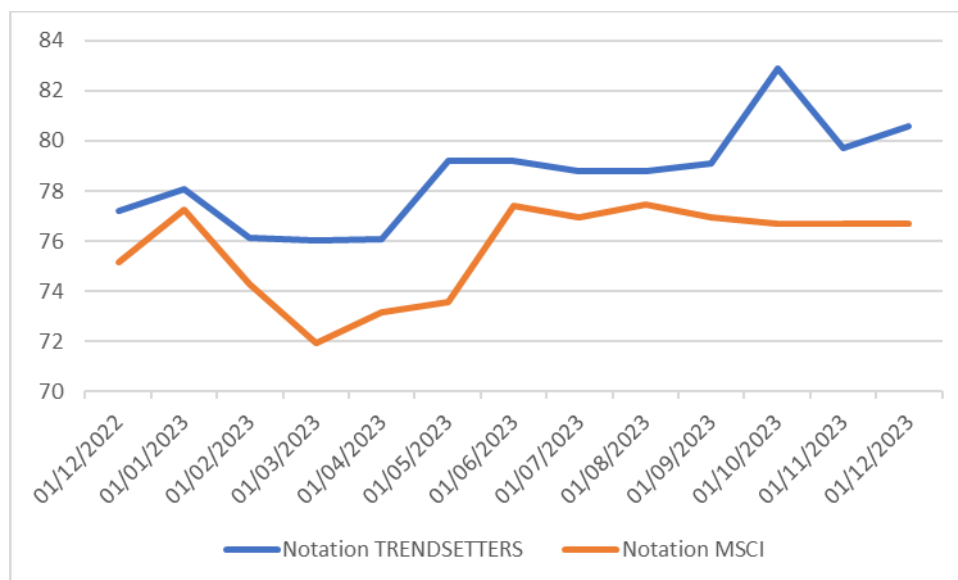
En ce qui concerne le Social, la façon dont les entreprises se comportent avec leurs employés est primordiale. Ainsi, la rotation et la satisfaction des employés permettent d'évaluer le climat social au sein de l'entreprise. La formation et les accidents sont des indicateurs qui soulignent l'intérêt des entreprises pour l'évolution et l'amélioration de leurs employés. Enfin, l'égalité entre les employés est évaluée par le biais d'indicateurs tels que la présence de femmes au conseil d'administration, le ratio de rémunération des PDG et la manière dont les minorités sont intégrées.

Enfin, la Gouvernance est évaluée à travers les moyens (indépendance du conseil d'administration, durée du mandat, récupération des fonds...), les objectifs (rémunération liée au développement durable) et la manière dont les entreprises sont gérées (corruption, droits de l'homme, etc.).

La méthodologie de notation ESG est la suivante : pour chaque indicateur, une note est attribuée en fonction du comportement de chaque entreprise par rapport au comportement moyen de toutes les entreprises de l'univers d'investissement. Par exemple, pour les émissions de gaz à effet de serre, les émissions de toutes les entreprises de l'univers d'investissement sont calibrées sur une échelle de notation comprise entre 1 et 100 (1 pour l'entreprise la plus émettrice, 100 pour l'entreprise la moins émettrice). Ensuite, une note entre 1 et 100 est attribuée à chaque entreprise et au portefeuille. Cette notation est comparée à celle de l'indice MSCI World. La notation du portefeuille doit toujours être supérieure à celle de l'indice.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Indicateurs	31/12/2023
Notation ESG	
Note ESG (source Athymis Gestion)	80,57 / 100
Note Environnement (source Athymis Gestion)	67,06 / 100
Note Social (source Athymis Gestion)	75,36 / 100
Note Gouvernance (source Athymis Gestion)	85,41 / 100
Note Client (source Athymis Gestion)	97,75 / 100
Note Fournisseurs (source Athymis Gestion)	91,19 / 100
Autres indicateurs	
Emissions de CO2 par M\$ investi (scope 1 et 2)	64



● ... et par rapport aux périodes précédentes ?

Indicateurs	31/12/2023	31/12/2022	Minimum attendu
Notation ESG			
Note ESG (source Athymis Gestion)	80,57 / 100	77,22 / 100	76,69 / 100
Note Environnement (source Athymis Gestion)	67,06 / 100	60,16 / 100	
Note Social (source Athymis Gestion)	75,36 / 100	69,30 / 100	
Note Gouvernance (source Athymis Gestion)	85,41 / 100	86,76 / 100	
Note Client (source Athymis Gestion)	97,75 / 100	97,64 / 100	
Note Fournisseurs (source Athymis Gestion)	91,19 / 100	87,70 / 100	
Autres indicateurs			
Emissions de CO2 par M\$ investi (scope 1 et 2)	64	52	

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Non applicable, le fonds n'a pas réalisé d'investissements durables.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Non applicable

— *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Non applicable

— *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Non applicable

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Non applicable, car le Fonds ne prend pas en compte les principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements qui constituent la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

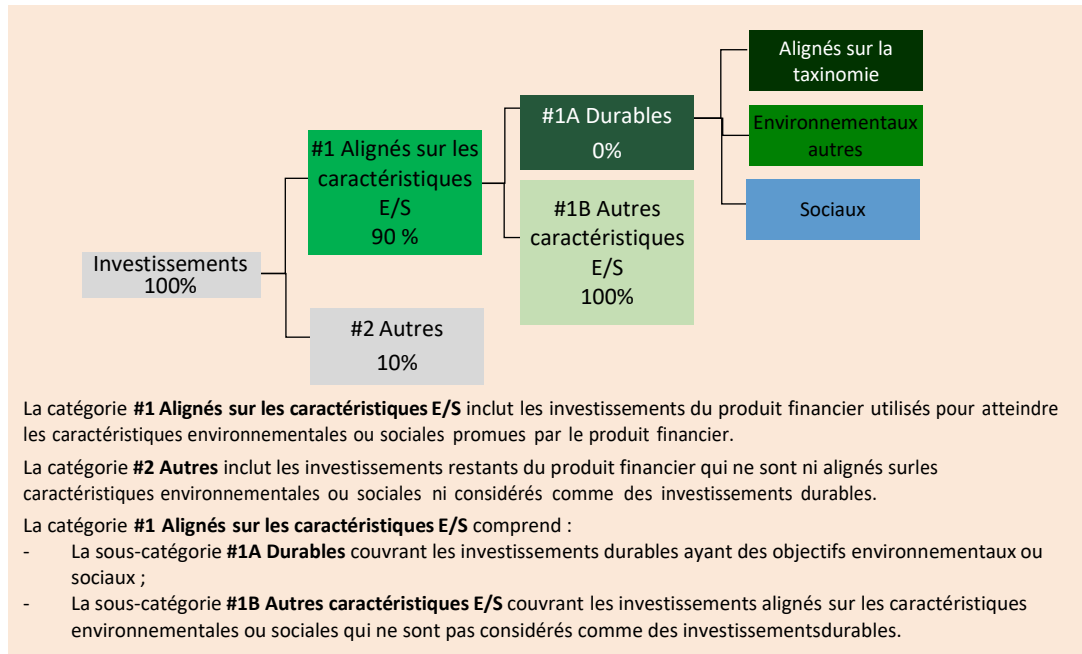
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ASML HOLDING NV	Information Technology	5,23%	NLD
DASSAULT SYSTEMES SE	Information Technology	5,07%	FRA
AIR LIQUIDE SA	Materials	4,96%	FRA
ESSILORLUXOTTICA	Health Care	4,67%	FRA
SAP SE	Information Technology	4,44%	DEU
BIOMERIEUX	Health Care	3,37%	FRA
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Industrials	3,26%	FRA
IBERDROLA SA	Utilities	3,18%	ESP
NOVO NORDISK A/S-B	Health Care	3,15%	DNK
SYMRISE AG	Materials	3,15%	DEU
THALES SA	Industrials	3,12%	FRA
CIE FINANCIERE RICHEMO-	Consumer Discretionary	3,11%	CHE
LVMH MOET HENNESSY	Consumer Discretionary	3,09%	FRA
NESTLE SA-REG	Consumer Discretionary	2,99%	CHE
BUREAU VERITAS SA	Industrials	2,94%	FRA
PIRELLI & C SPA	Consumer Discretionary	2,88%	ITA



L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

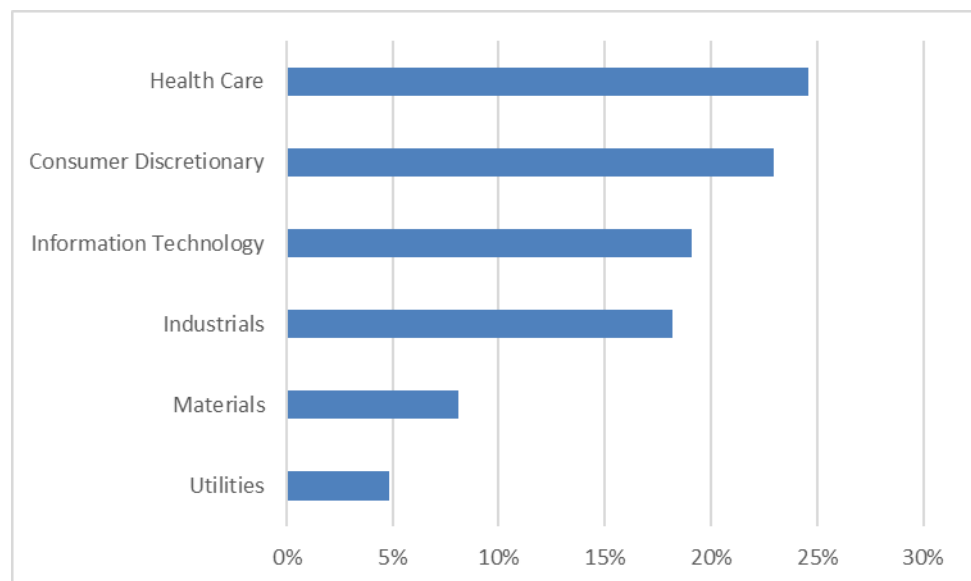
La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

100% est basé sur l'actif net investi

Autres est composé des liquidités du fonds

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?





Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

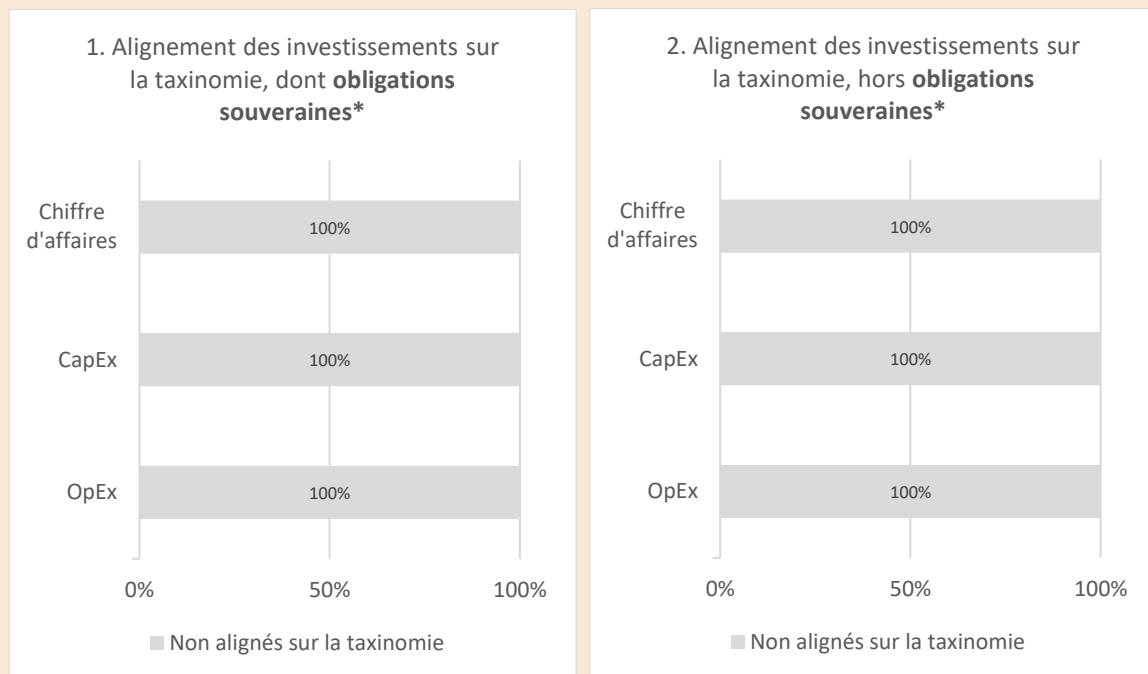
Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ; des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Ce graphique représente x% des investissements totaux.

***Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines**

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**
Non Applicable
- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**
Non Applicable

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Non Applicable



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Non Applicable



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Autre est composé de liquidités

Le fonds est encore fortement investi (95%) et maintient un faible niveau de liquidité. Cette liquidité est utilisée pour rester réactif en cas d'opportunité de marché. Par conséquent, il n'est pas investi dans des outils de liquidité et n'a pas d'objectifs environnementaux ou sociaux.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Athymis Gestion ne vote pas aux assemblées générales pour les valeurs de l'OPC.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

- *En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?*

Non applicable

- *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?*

Non applicable

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Non applicable

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?*

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.



ATHYMIS TRENDSETTERS EUROPE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023**

ATHYMIS TRENDSETTERS EUROPE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
ATHYMIS GESTION
10 rue Notre Dame de Lorette
75009 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement ATHYMIS TRENDSETTERS EUROPE relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



ATHYMIS TRENDSETTERS EUROPE

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



ATHYMIS TRENDSETTERS EUROPE

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



ATHYMIS TRENDSETTERS EUROPE

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

ATHYMIS TRENDSETTERS EUROPE

Bilan actif

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Immobilisations Nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	12,553,851.77	13,567,587.15
Actions et valeurs assimilées	12,553,851.77	13,567,587.15
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	12,553,851.77	13,567,587.15
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres d'organismes de placement collectif	-	-
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres Actifs : Loans	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	-	156,605.48
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	-	156,605.48
Comptes financiers	381,609.80	2,105,082.35
Liquidités	381,609.80	2,105,082.35
TOTAL DE L'ACTIF	12,935,461.57	15,829,274.98

Bilan passif

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Capitaux propres	-	-
Capital	12,628,182.13	15,054,210.18
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	195,429.58	-579,268.44
Résultat de l'exercice (a,b)	6,800.57	-11,812.42
 Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	 12,830,412.28	 14,463,129.32
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	79,747.61	485,891.29
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	79,747.61	485,891.29
Comptes financiers	25,301.68	880,254.37
Concours bancaires courants	25,301.68	880,254.37
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	12,935,461.57	15,829,274.98

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Hors-bilan

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de résultat

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Produits sur opérations financières	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	231,567.13	287,797.68
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	4.16
Produits sur prêts	-	-
Autres produits financiers	28,060.95	2,973.67
TOTAL I	259,628.08	290,775.51
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-31,301.24	-31,238.49
Autres charges financières	-	-
TOTAL II	-31,301.24	-31,238.49
Résultat sur opérations financières (I + II)	228,326.84	259,537.02
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-221,146.92	-266,137.34
Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)	7,179.92	-6,600.32
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-379.35	-5,212.10
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I + II + III + IV + V + VI)	6,800.57	-11,812.42

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01 du 14 Janvier 2014, modifié.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les ETF : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Frais de gestion et frais de gestion externes à la société de gestion

- 2,4% TTC maximum pour la part « P ».
- 1,2% TTC maximum pour la part « I ».

La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

ATHYMIS TRENDSETTERS EUROPE

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse, ...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais de recherche

Néant

Commission de surperformance

Néant

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts encaissés

Affectation des résultats réalisés

Capitalisation pour la part « P »

Capitalisation pour la part « I »

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation pour la part « P »

Capitalisation pour la part « I »

Changements affectant le fonds

Néant

Evolution de l'actif net

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Actif net en début d'exercice	14,463,129.32	21,485,639.49
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	398,069.22	978,343.70
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-3,623,177.01	-2,756,034.87
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1,502,242.77	1,221,302.79
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1,051,726.71	-1,716,997.85
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transaction	-215,332.29	-194,658.93
Différences de change	1,701.26	133,779.35
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	1,348,325.80	-4,681,644.04
Différence d'estimation exercice N	1,199,862.60	-148,463.20
Différence d'estimation exercice N-1	148,463.20	-4,533,180.84
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	7,179.92	-6,600.32
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	12,830,412.28	14,463,129.32

Complément d'information 1

	Exercice 29/12/2023
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables.

Complément d'information 2

	Exercice 29/12/2023	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable		Nombre de titres
Catégorie de classe P (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	2,022.174000	
Nombre de titres rachetés	12,980.099000	
Catégorie de classe I (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	1,123.040000	
Nombre de titres rachetés	15,372.531000	
Commissions de souscription et/ou de rachat		Montant (EUR)
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-	
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-	
Commissions de souscription perçues et rétrocedées	-	
Commissions de rachat perçues et rétrocedées	-	
Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe P (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	111,280.97	2.21
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe I (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	109,865.95	1.20
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 29/12/2023
Ventilation par nature des créances	
Avoir fiscal à récupérer	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Valorisation des achats de devises à terme	
Contrevaleur des ventes à terme	
Autres débiteurs divers	
Coupons à recevoir	
TOTAL DES CREANCES	
Ventilation par nature des dettes	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Provision charges d'emprunts	
Valorisation des ventes de devises à terme	
Contrevaleur des achats à terme	
Frais et charges non encore payés	47,587.03
Autres créditeurs divers	32,160.58
Provision pour risque des liquidités de marché	
TOTAL DES DETTES	79,747.61

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 29/12/2023
Actif	
Obligations et valeurs assimilées	-
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres Titres de créances	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Autres actifs : Loans	-
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	
Taux	-
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	
Taux	-
Actions	-
Autres	-

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	381,609.80
Passif				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	25,301.68
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	381,609.80	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	25,301.68	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	CHF	GBP	DKK	USD	SEK
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	1,704,909.21	337,614.68	404,557.22	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Titres d'OPC	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	10,875.23	353,302.38	673.27	15,824.71	934.21
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau.

Affectation des résultats

Catégorie de classe P (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-26,107.26	-47,243.01
Total	-26,107.26	-47,243.01
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-26,107.26	-47,243.01
Total	-26,107.26	-47,243.01
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

ATHYMIS TRENDSETTERS EUROPE

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	68,244.18	-210,247.47
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	68,244.18	-210,247.47
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	68,244.18	-210,247.47
Total	68,244.18	-210,247.47
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

ATHYMIS TRENDSETTERS EUROPE

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	32,907.83	35,430.59
Total	32,907.83	35,430.59
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	32,907.83	35,430.59
Total	32,907.83	35,430.59
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

ATHYMIS TRENDSETTERS EUROPE

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	127,185.40	-369,020.97
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	127,185.40	-369,020.97
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	127,185.40	-369,020.97
Total	127,185.40	-369,020.97
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe P (Devise: EUR)

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	123.52	124.78	149.98	112.21	124.28
Actif net (en k EUR)	7,429.55	7,506.37	7,703.82	5,249.52	4,452.56
Nombre de titres					
Parts C	60,145.789000	60,152.604000	51,362.419000	46,782.055000	35,824.130000

Date de mise en paiement	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	4.06	0.46	20.08	-4.49	1.90
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	-1.19	-1.83	-2.36	-1.00	-0.72

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

ATHYMIS TRENDSETTERS EUROPE

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	128.53	131.41	159.86	121.04	135.41
Actif net (en k EUR)	14,891.01	13,038.40	13,781.82	9,213.61	8,377.85
Nombre de titres					
Parts C	115,853.485000	99,214.371000	86,210.435000	76,115.651000	61,866.160000

Date de mise en paiement	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	4.22	0.51	21.25	-4.84	2.05
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	0.19	-0.50	-0.74	0.46	0.53

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

ATHYMIS TRENDSETTERS EUROPE

Inventaire des instruments financiers au 29 Décembre 2023

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et valeurs assimilées				12,553,851.77	97.84
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé				12,553,851.77	97.84
ABB LTD-REG	5,250.00	37.30	CHF	210,632.46	1.64
AIRBUS SE	1,900.00	139.78	EUR	265,582.00	2.07
AIR LIQUIDE SA	3,600.00	176.64	EUR	635,904.00	4.96
ALCON INC	5,000.00	65.64	CHF	353,017.10	2.75
ASML HOLDING NV	985.00	681.70	EUR	671,474.50	5.23
ASTRAZENECA PLC	2,760.00	106.00	GBP	337,614.68	2.63
BIOMERIEUX	4,300.00	100.60	EUR	432,580.00	3.37
BUREAU VERITAS SA	16,500.00	22.87	EUR	377,355.00	2.94
CARL ZEISS MEDITEC AG - BR	3,200.00	98.84	EUR	316,288.00	2.47
CIE FINANCIERE RICHEMO-A REG	3,200.00	115.75	CHF	398,408.09	3.11
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	4,700.00	66.66	EUR	313,302.00	2.44
DASSAULT SYSTEMES SE	14,700.00	44.23	EUR	650,254.50	5.07
EDENRED	6,500.00	54.14	EUR	351,910.00	2.74
EDP-ENERGIAS DE PORTUGAL SA	46,500.00	4.55	EUR	211,807.50	1.65
ESSILORLUXOTTICA	3,300.00	181.60	EUR	599,280.00	4.67
FERRARI NV	900.00	305.20	EUR	274,680.00	2.14
IBERDROLA SA	34,367.00	11.87	EUR	407,936.26	3.18
KERRY GROUP PLC-A	4,200.00	78.66	EUR	330,372.00	2.57
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	540.00	733.60	EUR	396,144.00	3.09
NESTLE SA-REG	3,660.00	97.51	CHF	383,872.86	2.99
NOVO NORDISK A/S-B	4,320.00	698.10	DKK	404,557.22	3.15
PERNOD RICARD SA	2,100.00	159.75	EUR	335,475.00	2.61
PIRELLI & C SPA	75,000.00	4.93	EUR	369,525.00	2.88
RENAULT SA	5,300.00	36.91	EUR	195,596.50	1.52
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	1,365.00	244.50	CHF	358,978.70	2.80
S.O.I.T.E.C.	1,200.00	161.80	EUR	194,160.00	1.51
SAP SE	4,080.00	139.48	EUR	569,078.40	4.44
SCHNEIDER ELECTRIC SE	2,300.00	181.78	EUR	418,094.00	3.26
SIEMENS HEALTHINEERS AG	6,750.00	52.60	EUR	355,050.00	2.77
STMICROELECTRONICS NV	8,100.00	45.24	EUR	366,484.50	2.86
SYMRISE AG	4,050.00	99.64	EUR	403,542.00	3.15
THALES SA	2,990.00	133.95	EUR	400,510.50	3.12
VALEO	19,000.00	13.91	EUR	264,385.00	2.06

ATHYMIS TRENDSETTERS EUROPE

Inventaire des instruments financiers au 29 Décembre 2023

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Créances				-	-
Dettes				-79,747.61	-0.62
Dépôts				-	-
Autres comptes financiers				356,308.12	2.78
TOTAL ACTIF NET			EUR	12,830,412.28	100.00